



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)

Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)

AGERROUTE SENEGAL (Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



AVIS DE SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Sélection d'un consultant individuel pour la formation en management de projets (la gestion axée sur les résultats (GAR) : le monitoring de projets) dans le cadre du Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud

Secteur : Transport

Référence de l'accord de prêt : 2000200002701 du 22 octobre 2018

N° du Projet : P-SN-DB0-023

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de passation des marchés du projet publié le 23 janvier 2019 dans UNDB, le site de la Banque Africaine de Développement et le 31 janvier 2019 dans le journal le Soleil du Sénégal.

Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud, et a l'intention d'utiliser ce prêt pour financer le contrat de services d'un consultant individuel pour assurer la formation du personnel de l'organe d'exécution en management de projets (la gestion axée sur les résultats (GAR) : le monitoring de projets).

L'objectif de la mission est d'organiser et de dispenser une formation d'une durée de cinq (05) jours sur la gestion axée sur les résultats (GAR).

2. Le contrat sera exécuté sur une période ne dépassant pas un (1) mois calendaire.

De façon spécifique, la mission a pour objectifs de :

- ✦ Former les participants à partir d'un module de formation détaillé sur supports papier et électronique (Word et Power Point), à travers une démarche théorique et pratique partagée avec l'Equipe de Gestion de Projet, en faisant focus sur :
 - le contexte d'apparition de la GAR et ses interrelations avec le projet ;
 - l'identification et la conception du projet articulées à une démarche GAR en insistant particulièrement sur les catégories d'indicateurs, leur détermination et la manière de les utiliser dans les opérations de suivi et d'évaluation ;
 - les outils de la gestion axée sur les résultats (Modèle logique, cadre de mesure du rendement, Analyse des risques) et la planification opérationnelle d'un projet ;
 - les enjeux, concepts, méthodes et outils utilisés dans les divers formes de suivi et d'évaluation des projets, programmes et politiques de développement en insistant particulièrement sur celles des effets et des impacts ainsi que sur la méta évaluation ;
 - les aspects institutionnels et managériaux (constitution des équipes projets et management) du projet ;
 - les logiciels de modélisation des effets et impacts de projets/programmes.
- ✦ Procéder à une évaluation de la formation et à la formulation de recommandations sur l'utilisation de la GAR dans les projets de l'AGEROUTE.

3. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL invite les candidats éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

4. Le consultant devra être un spécialiste en suivi évaluation des projets, programmes et politiques publiques de niveau Bac + 5 au moins en Économie, Planification, Statistiques ou équivalent. Il doit avoir une expérience générale probante dans l'élaboration de modules de formation et dans l'animation de sessions de formation pour adulte. Le consultant doit avoir au moins dix (10) ans d'expériences dans le domaine du suivi-évaluation et ayant réalisé au moins cinq (05) formations dans la gestion axée sur les résultats.

Le Consultant sera recruté suivant la méthode de sélection basée sur la **qualification d'un consultant suite à la comparaison des CV**. Les copies des diplômes et tout autre justificatif de l'expérience et des formations indiquant la qualification du candidat pour exécuter les services, doivent être fournies.

5. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique et méthodologie d'Acquisitions pour les opérations financées par le Groupe de la Banque » approuvée en octobre 2015 et entrée en vigueur en janvier 2016 et disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de **9 H à 17 H** (GMT) :

**Agence des Travaux et de Gestion des Routes, rue David DIOP x F, Fann Résidence,
Tel : (+221) 33 869 07 51**

Commenté [AS1]: Si possible de résumer

E-mail : ageroute@ageroute.sn, amane@ageroute.sn, rndour@ageroute.sn.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées, par mail aux adresses indiquées ci-dessus ou au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à **rue David DIOP x F, Fann Résidence** au plus tard le 01 mars 2022 (heure locale) et porter expressément la mention « **Avis de sélection d'un consultant individuel pour la formation en management de projets (la gestion axée sur les résultats (GAR) : le monitoring de projets) dans le cadre du Projet Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud** »

7. La langue de travail sera le français.

Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE